

La

# foucade

ÉLAN, EMPORTEMENT CAPRICIEUX ET PASSAGER

Volume 3, no 2, juin 2003

**La Deuxième  
Conférence  
mondiale sur  
la violence  
à l'école**



**CQJDC**

COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR  
LES JEUNES EN OPPOSITION  
AU CLIMATISME

## À l'intention des auteurs

Toute personne intéressée à soumettre un texte faisant état d'expériences professionnelles ou de travaux de recherche portant sur la question des élèves manifestant des difficultés de comportement est invitée à le faire en tenant compte des règles de présentation suivantes.

Le texte soumis doit être dactylographié à double interligne et sa longueur ne doit pas excéder 2 pages (environ 900 mots). Les citations doivent être accompagnées du nom de l'auteur, de l'année de publication du texte cité; de même si des références à des livres ou articles sont placées dans le texte, mentionner le nom et l'auteur entre parenthèses.

L'auteur doit faire parvenir trois exemplaires, sur papier, de son texte et une disquette 3.5 Word IBM ou Macintosh, accompagnés d'une brève note de présentation indiquant sa discipline professionnelle et ses champs d'activité.

Le texte sera soumis anonymement à trois membres du comité de lecteurs et leurs remarques seront ensuite communiquées à l'auteur.

Veuillez faire parvenir votre article à l'adresse suivante :

### **CQJDC**

1835, Place Dauphine, Charlesbourg, QC G1G 2K2

## Le Conseil d'administration

Camil Sanfaçon, président  
Caroline Couture, vice-présidente  
Michel Marchand, trésorier  
Julie Beaulieu, administratrice  
Nadia Desbiens, administratrice  
Martin Gendron, administrateur  
Peter Hamilton, administrateur  
Geneviève Lamonde, administratrice  
Anne Lessard, administratrice  
Nicole Pichette, administratrice  
Égide Royer, administrateur  
Gilles Vachon, permanent

### **Comité de rédaction**

Claire Beaumont  
Sylvie Moisan

**Graphisme :** Josée Roy Graphiste

La Foucade est réalisée par le Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement. Ce journal est publié trois fois par année. Son contenu ne peut être reproduit sans mention de la source. Les idées et opinions émises dans les textes publiés n'engagent que les auteurs. Le journal ne peut être tenu responsable de leurs déclarations. Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte.

Chères lectrices, chers lecteurs

**C**ette édition de La Foucade se veut un peu particulière. En effet, nous profitons de la tenue de la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale sur la violence à l'école qui vient tout juste de se terminer pour faire un numéro presque exclusivement consacré à cet événement. Comment faire autrement? Si les difficultés de comportement ne se résument pas à la violence, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'une problématique fort préoccupante.

Bien que cette conférence fut un réel succès, il est fort probable que plusieurs d'entre vous n'avez pu y assister. Pour cette raison, ce numéro de La Foucade vous offre des articles résumant les présentations faites dans le cadre du symposium tenu par le CQJDC. De plus, vous trouverez des informations à propos de l'Observatoire canadien sur la prévention de la violence à l'école.

J'en profite aussi pour attirer votre attention sur l'annonce du 4<sup>e</sup> Congrès canadien sur les jeunes en difficulté de comportement organisé par le CQJDC. Je vous invite à noter les dates et à surveiller les informations.

Enfin, je m'en voudrai de passer sous silence l'élection du nouveau Conseil d'administration du CQJDC. Le 12 juin dernier, lors de l'assemblée générale annuelle, les personnes suivantes ont été élues :

Vice-présidente : Caroline Couture

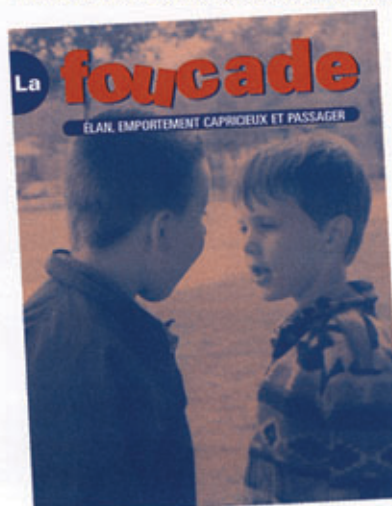
Secrétaire : Claire Beaumont

Administrateurs : Julie Beaulieu, Nadia Desbiens, Martin Gendron, Peter Hamilton, Geneviève Lamonde, Anne Lessard, Nicole Pichette, Égide Royer

Je vous rassure immédiatement : notre président et notre trésorier ne nous ont pas quittés! Comme leur mandat est de deux ans, Camil Sanfaçon poursuivra à la présidence et nos finances seront toujours entre bonnes mains avec Michel Marchand.

Les habitués noteront l'arrivée de nouvelles personnes au sein du Conseil d'administration. C'est en effet avec plaisir que nous saluons la venue de Julie Beaulieu, de Geneviève Lamonde, de Nicole Pichette et d'Anne Lessard. Nul doute que leur apport saura enrichir nos activités.

Les personnes qui désirent consulter les rapports des différents comités et les états financiers pourront le faire dans les prochaines semaines en se rendant sur notre site Internet à la section réservée aux membres.



Sylvie Moisan  
pour le comité de La  
Foucade

*Nous remercions  
les jeunes qui ont  
bien voulu se  
prêter à cette  
mise en scène.*

# Le coin des jeunes

## Les prix « Je suis capable, j'ai réussi » Édition 2003

**C'**est lors de la dernière journée de formation du CQJDC qui a eu lieu le 16 mai à la Polyvalente de l'Ancienne Lorette, qu'étaient remis les prix « Je suis capable, j'ai réussi ». À cette occasion, le Groupe Desgagnés inc (monsieur Louis-Marie Beaulieu), le Service de police de la Ville de Québec (Capitaine André Filion) et le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES) (monsieur Richard Bertrand) se sont joints au CQJDC à titre de commanditaires afin de remettre les prix aux jeunes dont la candidature a été retenue. Grâce à la participation de ces trois généreux commanditaires, onze jeunes ont pu être récompensés, plutôt que les dix initialement prévus.

Ce fut un moment riche en émotions pour les jeunes et, soyons honnêtes,

pour la majorité des adultes présents. Par ces prix, ces jeunes se font dire : Bravo pour le chemin parcouru et pour tous tes efforts en vue d'adopter des comportements différents.

À titre de membre de ce jury, je ne peux m'empêcher à chaque fois que revient ce moment, de penser à une maman qui venait me rencontrer à l'école à propos de son jeune. Un jour, passant devant le tableau d'honneur où étaient affichées les photos des jeunes s'étant distingués par leurs résultats scolaires ou leurs comportements, elle me dit tristement : « *Moi le mien n'y sera jamais. Mais, je suis sûre qu'il fait autant d'efforts et peut-être même plus que certains de ces jeunes.* ». Douze ans plus tard, je n'ai pas oublié cette maman et c'est à elle que je pense quand je vois les yeux brillants de ces jeunes, de leurs

parents et des professionnels qui les entourent. Oui son jeune aurait mérité cette petite tape dans le dos qui lui aurait dit : « *On sait les efforts que ça te demande pour changer.* » Cette petite tape qui aurait signifié « *On sait que ce n'est pas facile de tourner le dos à ta gang, que ce n'est pas facile de perdre ta réputation de « tough » qui défie les enseignants, que c'est pas facile d'arrêter de crâner en classe devant les travaux pour dire « Je ne comprends pas, j'ai besoin d'aide ». On sait que ça demande des efforts de dire « Pardon » quand on n'a jamais appris à le dire. On sait que ce n'est pas facile de dire « On va s'expliquer » plutôt que de frapper. On sait tout ça.* »

À tous ceux et celles qui se demandent encore s'il est bien de récompenser un jeune qui fait finalement ce que l'école attend de tous les élèves, j'ai le goût de vous répondre : est-il normal de souligner les résultats d'un élève doué qui n'a pas besoin d'étudier? Est-il nécessaire d'encourager le jeune qui est passionné par ce qu'il fait? Si vous répondez que oui, que cet élève est un exemple, alors je vous réponds que l'élève en difficulté de comportement est lui aussi un exemple. Un exemple qui vient illustrer un autre volet de la mission de l'école : aider le jeune à s'intégrer à sa communauté. Un exemple que l'école est un endroit où le dépassement de soi est encouragé, peu importe les résultats. Et, pour cette raison, ce jeune a lui aussi le droit de dire

**« Je suis capable, j'ai réussi! ».**

Sylvie Moisan



 **CQJDC**  
CENTRE QUÉBÉCOIS DE  
LES JEUNES EN DIFFICULTÉ  
DE COMPORTEMENT

Le Comité pour les jeunes en difficulté de comportement  
Le Groupe Desgagnés  
Le Service de police de la Ville de Québec  
et  
Le Centre de recherche et d'intervention  
sur la réussite scolaire (CRIRES)  
s'unissent pour reconnaître les efforts exceptionnels que toi

a réalisés dans le but de développer  
de nouvelles habiletés comportementales.

Avec la persévérance que tu as démontrée, tu pourras toujours affirmer :

**« JE SUIS CAPABLE, J'AI RÉUSSI! »**

Camil Sanfaçon Date

 **Groupe Desgagnés inc.**  **VILLE DE QUÉBEC**  **CRIRÉS**

# La Deuxième Conférence mondiale sur la violence à l'école

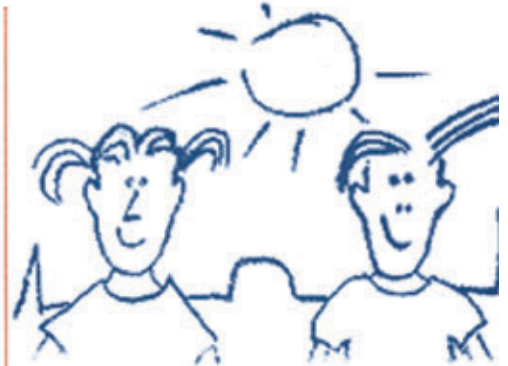
La *Deuxième Conférence mondiale sur la violence à l'école*, dont l'Université Laval était l'hôte, a eu lieu du 11 au 14 mai dernier, au Centre des congrès de Québec. La ville de Québec a été choisie par l'Observatoire européen de la violence scolaire pour accueillir ce second forum d'échange international et multidisciplinaire regroupant les meilleurs chercheurs et praticiens préoccupés par le phénomène de la violence scolaire.

**C**ette Conférence fait suite à la première du genre qui a eu lieu à Paris en mai 2001, et elle sera suivie de la 3<sup>e</sup> Conférence à Rio de Janeiro en 2005. Ici, à Québec, elle s'est tenue sous le thème *Recherche, pratiques exemplaires et formation des maîtres*. Cet événement proprement international, où plus de 175 communications provenant de quelque 35 pays ont été présentées, a donné à ses 600 participants l'occasion de faire le point sur les connaissances actuelles au sujet du rôle que l'école peut jouer pour faire œuvre de prévention de la violence et des conduites agressives des jeunes.

Outre la diversité et la qualité des ateliers proposés lors de la conférence (voir le programme final en ligne : <http://www.ulaval.ca/crIRES>), celle-ci a été marquée par des moments forts tels que l'allocution du ministre de l'Éducation du Québec, monsieur Pierre Reid, en ouverture; les conférences plénières d'Égide Royer (Canada), Éric Debarbieux (France), Dewey G. Cornell (États-Unis), Brenda Morrison (Australie), Laurier Fortin (Canada), Carol Hayden (Royaume-Unis), Catherine Blaya (France), Jorge Werthein (Brésil); et la présence d'un représentant du gouvernement brésilien. D'autre part, l'annonce de la création de l'Observatoire canadien sur la prévention de la violence à l'école (voir l'article) ainsi que de l'Observatoire international a à la

fois suscité l'intérêt des participants et des médias et démontré toute la volonté que les chercheurs et les praticiens ont à vouloir diminuer et enrayer le problème de la violence à l'école. L'Observatoire canadien compte déjà plus de 125 membres provenant de sept provinces qui ont répondu à l'invitation du président de la conférence et directeur de ce nouvel observatoire, monsieur Égide Royer.

Fait à noter, le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), qui est un groupe de chercheurs émérites présents dans plusieurs universités québécoises, a fait très bonne figure en étant représenté par un bon nombre de ses membres qui ont offert des communications sous forme de symposium, de communication orale et d'affiche. Par ailleurs, soulignons l'excellente prestation de membres de l'équipe du Comité québécois pour les jeunes en difficulté de comportement (CQJDC) qui a présenté un symposium sur comment intervenir auprès des jeunes en difficulté de comportement à l'école. Camil Sanfaçon, Gilles Vachon, Caroline Couture et Claire Beaumont ont dignement représenté le CQJDC par des exposés courus par beaucoup plus de personnes que la salle pouvait en contenir! Ce qui laisse présager que le prochain rendez-vous d'impor-



tance sur cette question, soit le Congrès canadien sur les jeunes en difficulté de comportement sera un succès.

Merci au CQJDC et à ses membres pour leur participation et leur appui dans cette belle aventure de la *Deuxième Conférence mondiale sur la violence à l'école*. Au plaisir de vous rencontrer lors d'un prochain rendez-vous.

Martin Gendron, Ph.D.  
Pour les comités organisateur et scientifique de la *Deuxième Conférence mondiale sur la violence à l'école*  
[martin\\_gendron72@yahoo.ca](mailto:martin_gendron72@yahoo.ca)

## Prochaine journée de formation

Le vendredi 5 décembre 2003, l'équipe de l'école l'Envolée à Lachenaie accueillera la prochaine journée de formation du CQJDC. Le programme sera disponible sur notre site Internet au début de l'automne.

# Lancement de l'Observatoire canadien sur la prévention de la violence à l'école



**L**a violence à l'école semble être devenue un phénomène si inquiétant qu'elle supplante la pédagogie au palmarès des préoccupations des intervenants scolaires. Il apparaît ainsi urgent de pouvoir échanger sur les connaissances actuelles relatives à cette question, et plus particulièrement sur les pratiques exemplaires qui ont été implantées dans un certain nombre d'écoles au Québec et au Canada.

C'est pour répondre à ce besoin que monsieur Égide Royer a procédé au lancement de l'Observatoire canadien sur la prévention de la violence à l'école le 13 mai dernier. Cet observatoire a pour objectifs d'étudier, de comprendre et de documenter la prévention de la violence à l'école. Il fait partie de l'Observatoire international de la violence scolaire dont la création a été également annoncée le jour même par le président monsieur Éric Debarbieux de l'Université Bordeaux 2, qui compte déjà parmi ses membres les observatoires européen et brésilien suivis bientôt par celui de l'Angleterre.

Notre nouvel observatoire sur la prévention de la violence à l'école proposera une rencontre annuelle des scientifiques et des praticiens canadiens, préoccupés par la question de la violence et des conduites agressives à l'école. De plus, la création d'un site Internet permettra de rendre disponibles aux écoles canadiennes les pratiques exemplaires pour prévenir et composer avec cette problématique. Violence des écoliers entre eux, envers les enseignants et les enseignantes, intimidation, taxage...tous les sujets y seront abordés.

Il n'y a pas de coût pour joindre les rangs de l'Observatoire canadien sur la prévention de la violence à l'école. Pour devenir membre de ce réseau de praticiens et de chercheurs, il suffit de communiquer avec Mme Nathalie Chabot à l'adresse [nathalie.chabot@fse.ulaval.ca](mailto:nathalie.chabot@fse.ulaval.ca) ou en composant le (418) 656-3856.

Au plaisir de vous compter parmi nos membres!

Claire Beaumont Ph.D.

Responsable scientifique

Observatoire canadien sur la prévention de la violence à l'école.

## Le symposium du CQJDC : un événement couru!

Dans le cadre de la 2<sup>e</sup> Conférence mondiale sur la violence à l'école, le CQJDC a fait une apparition fort remarquée! Outre son kiosque qui a permis de faire connaître l'organisme notamment aux francophones hors Québec, certains de nos membres s'étaient réunis pour proposer un symposium sur le thème *Intervenir auprès des jeunes en difficulté de comportement à l'école : une affaire de cœur et de raison*. Si on se fie au nombre de participants qui ont dû rester debout, faute de place, on ne risque pas de se tromper en affirmant que les thèmes abordés ont suscité beaucoup d'intérêt.

Nous vous proposons donc dans les pages qui suivent des résumés de ces présentations. Vous trouverez les textes de Claire Beaumont, de Gilles Vachon et de Caroline Couture et Nadia Desbiens. Seul le texte de Camil Sanfaçon sur l'opposition ne se trouve pas dans la présente édition de La Foucade, puisqu'il a fait l'objet d'un article dans un numéro précédent. (Mars 2002)



# Médiation par les pairs et élèves en trouble de comportement

Parce qu'ils allient à la fois entraînement aux habiletés sociales, à la résolution de conflits et l'implication des pairs, les programmes de médiation par les pairs semblent prometteurs pour intervenir auprès des élèves en difficulté (Beaumont, Royer, Bertrand, & Bowen, 2003). En plus de favoriser le développement de nouvelles habiletés, l'utilisation de pairs médiateurs permet aux enfants de les pratiquer dans des situations réelles vécues dans la cour de récréation.

**L**es programmes de médiation par les pairs sont de plus en plus populaires dans nos écoles québécoises et généralement utilisés comme moyen de prévention universelle (Bowen et al., 2003). Bien qu'on ait évalué les effets produits par cette approche sur l'ensemble des élèves, nous avons peu d'information concernant la participation des élèves en difficulté à ces programmes et les retombées sur ces derniers (Hébert, 2000). Comme ces élèves sont rarement choisis pour agir comme médiateurs dans les équipes de médiation, il semblait aussi intéressant de vérifier si des jeunes en difficulté, entraînés à la médiation, pouvaient arriver à bien s'acquitter de cette tâche tout en aidant leurs pairs à régler leurs conflits.

Une étude menée auprès d'adolescents délinquants vivant en institution démontre que des interventions axées sur l'entraînement des habiletés sociales, la résolution de conflits et l'entraide par les pairs peut arriver à modifier le système de valeurs de ces jeunes (Gibbs et al., 1995). Bien que l'association à des pairs antisociaux ait souvent été identifiée comme étant nuisible à l'apprentissage de comportements sociaux mieux adaptés (Dishion et al., 2001), l'étude de Gibbs et ses collaborateurs apporte un éclairage nou-

veau. Ils avancent l'hypothèse qu'il est possible d'aider ces jeunes à adopter des conduites sociales plus adéquates en développant leurs habiletés à s'entraider.

La communication présentée à la Deuxième conférence mondiale sur la violence à l'école fait état d'une étude menée auprès d'un groupe d'élèves du primaire présentant des troubles de comportement et fréquentant une école spécialisée en adaptation scolaire. Le programme « Vers le Pacifique » (Centre Mariebourg, 1998) a été adapté par la chercheuse principale afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de cette clientèle. Après avoir reçu une formation en classe concernant certaines habiletés sociales et de résolution de conflits (10 ateliers), les élèves de l'école expérimentale ont choisi 15 médiateurs parmi leurs camarades de classe. Ces médiateurs ont reçu un entraînement à la médiation et ont aidé leurs pairs à régler leurs conflits pendant une année scolaire.

Le taux élevé de participation des élèves témoigne de la popularité de l'intervention auprès de cette clientèle. Une diminution du nombre de comportements violents a été observée entre le début de l'implantation (décembre 2000) et la fin de cette année scolaire. Les analyses d'impact ne révèlent pas d'effets significatifs du programme sur l'ensemble des élèves après une première année d'implantation. Toutefois, des gains ont été observés chez les élèves médiateurs qui présentaient eux-mêmes des troubles de comportement. Comparés aux pairs de la même école, des améliorations ont été notées chez eux sur le plan de l'autocontrôle comportemental, de l'expression des habiletés sociales et de l'estime de soi. De plus, les résultats révèlent une diminution de l'agressivité chez ces élèves médiateurs.

Les données issues de l'analyse de l'implantation indiquent que les activités reliées au programme se sont progressivement intégrées au fonctionnement de l'école. Ce système d'entraide avait été présenté aux élèves comme étant un service pour eux, dispensé par des jeunes ayant les mêmes difficultés qu'eux, qui s'efforceraient tout simplement de les aider. L'adhésion progressive des enseignants au programme semble avoir été encouragée par la popularité de l'intervention auprès des jeunes. Plusieurs intervenants scolaires ont été étonnés de voir que leurs élèves difficiles étaient capables d'offrir du soutien à leurs pairs. Ils ont finalement recommandé que l'intervention se poursuive l'année suivante, qu'on augmente le nombre de médiateurs et que le système d'entraide soit utilisé pour répondre à d'autres types de besoins (solitude, tristesse, rejet).

L'encadrement offert à ces enfants qui présentaient des troubles de comportement a demandé beaucoup d'implication de la part des adultes du milieu. Les supervisions de groupe ont été faites sur une base régulière et plusieurs rencontres individuelles ont eu lieu pour mieux suivre le cheminement des médiateurs. Des moyens de gratification se sont aussi avérés nécessaires pour maintenir leur motivation, de même que plusieurs activités valorisantes et récréatives.

Les médiateurs ont rapporté plusieurs éléments de satisfaction reliés à leur rôle (faire de la médiation, se faire solliciter, participer aux activités spéciales, assister aux supervisions...). Ils ont aussi mentionné certains aspects plus négatifs tels : les moqueries des camarades, les provocations des autres élèves au début du projet, le refus des médiations, la perte d'amis, etc). Malgré ces derniers



inconvenients, les médiateurs ont démontré une grande fierté à occuper ce rôle et sont d'avis que leur travail a contribué à faire diminuer le niveau de violence à l'école.

En plus des résultats issus du rapport d'implantation, des analyses statistiques ont été faites pour vérifier l'influence de certaines variables sur le cheminement comportemental, socioaffectif et sociocognitif des médiateurs. Bien qu'on ait constaté une augmentation du niveau d'anxiété chez les médiateurs les plus sollicités, aucun effet négatif (concernant par exemple une augmentation de l'agressivité) n'a été décelé chez ces derniers. Il a été rapporté que les médiateurs les plus actifs étaient aussi les plus impliqués et les plus volontaires dans l'équipe de médiation. On a soulevé l'hypothèse qu'un fort sentiment de valorisation puisse être un

facteur de protection assez puissant pour permettre à ces jeunes de poursuivre leur cheminement sans développer d'autres symptômes négatifs. Un lien significatif a de plus été observé entre le niveau de satisfaction personnelle exprimé par les filles médiatrices et l'issue des médiations (réussite ou échec) alors que les garçons seraient moins sensibles sur cet aspect.

En plus de conclure que des élèves en difficulté sont capables d'apporter du soutien à leurs camarades, les résultats obtenus dans cette étude ont permis d'identifier plusieurs éléments pouvant favoriser la réussite d'un programme de médiation par les pairs auprès de cette clientèle. Premièrement, l'implication des adultes de l'école est un élément clé du succès de l'intervention et détermine la qualité de l'implantation. Deuxièmement, des activités promotionnelles du pro-

gramme sont nécessaires afin que les jeunes réfèrent au service de médiation et qu'ils intègrent ce processus de gestion de conflits à leur vie quotidienne. Troisièmement, un encadrement régulier et de qualité auprès des médiateurs est primordial si on souhaite que ces élèves en difficulté puissent bien s'acquitter de leur tâche. Ils ont tendance à se décourager facilement devant l'échec ou le rejet et sont plus habitués à recevoir de l'aide qu'à en donner. Le soutien constant des adultes combiné à des moyens de renforcement réguliers sont d'une importance capitale si on veut que ces enfants retirent des bénéfices personnels et sociaux de cette expérience.

Les résultats obtenus dans cette étude plaident en faveur de l'intégration des élèves en difficulté dans les équipes de médiation des écoles régulières. Quelques recommandations ont toutefois été données aux intervenants qui veulent encadrer ces médiateurs particuliers et leur permettre d'améliorer la qualité de leurs contacts interpersonnels.

*Claire Beaumont, Égide Royer,  
Richard Bertrand, Université Laval et  
François Bowen, Université de  
Montréal.*

#### Références

- Beaumont, C., Royer, E., Bertrand, R., & Bowen, F. (2003). La médiation par les pairs et les élèves en trouble de comportement. *Revue de Psychoéducation*, 32 (1), 79-103.
- Bowen, F., Desbiens, N., Janosz, M., Bélanger, J., Lacroix, M., Dufresne, C., Zineb, M., Fortin, F., & Rondeau, N. (2003, Mai). *Évaluation du programme Vers le pacifique après une première année d'implantation dans des écoles primaires du Québec*. Communication présentée dans le cadre de la Deuxième Conférence Mondiale sur la violence à l'école, Québec, Canada.
- Centre Mariebourg. (1998). *La médiation par les pairs au primaire: Guide d'animation, Programme Vers le Pacifique*. Montréal: Chenelière/McGraw-Hill.
- Dishion, T.J., Poulin, F., & Barraston, B. (2001). Peer group dynamics associated with iatrogenic effects in group interventions with high-risk young adolescents. *New Directions for Child and Adolescent Development*, 91, 79-92.
- Gibbs, J.C., Potter-Granville, B., Goldstein, A.P., & Brendtro, L.K. (1996). From harassment to helping with antisocial youth: The Equip Program. *Reclaiming Children and Youth*, 5 (1), 40-46.
- Hébert, J. F. (2000). *Les effets d'un programme de résolution de conflits et de médiation par les pairs auprès d'élèves à risque*. Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, Canada.

# La « toast » brûlée

## Chronique d'une crise annoncée

**U**n certain 13 mai, une journée ordinaire comme bien d'autres. Gabriel se lève les yeux bouffis, se rend à la cuisine en pyjama et abaisse la manette du grille-pain. Malheur! Le pain reste bloqué et la « toast » brûle.

Après cette frustration, il veut s'habiller et ses vêtements sont au lavage. Après quelques recherches, en retard, vêtu de mauvaise façon, on le pousse dehors en lui donnant son sac à dos entrouvert contenant son dîner.

Pressé, il s'enferme, tombe sur sa nourriture qui s'éparpille à la grande risée de ses amis qui le taquent.

Arrivé le dernier à la porte de la classe, il se frappe le front de la main en pensant au devoir oublié et qu'il devait remettre aujourd'hui sans faute. Les autres, déjà assis, le voient entrer. Lui, la moutarde au nez, claque la porte, bouscule et invective ses « ex-amis » qui se plaignent de lui.

L'enseignant, plein de bonne foi, devant lui montrer comment agir, lui demande d'un ton ferme de reprendre son entrée comme il se doit. Et « PUFF » la crise éclate. L'enseignant ne comprend pas. Histoire tout à fait réelle. Ceux qui l'ont vécu le savent bien.

Mais comment prévenir une telle situation? Comment agir pendant la crise et quoi faire après?

### Comment prévenir?

L'intervenant ou l'intervenante peut évidemment éviter une partie de telles situations par une organisation de classe stimulante et adaptée à l'enfant. Mais ceci ne suffit pas dans tous les cas et loin de là. Certains souffrent de maladie physique ou mentale, ont un sentiment de perte, d'injustice ou sont intoxiqués. D'autres ont des besoins fondamentaux non comblés, expriment une colère intérieure, de la frustration, un problème d'opposition. Selon le

cas, par leur crise ils tentent d'exprimer une perte de contrôle ou une recherche de contrôle.

Habituellement, un élève nous avertit à sa façon que la crise s'en vient. Il manifeste son anxiété en élevant le ton, en tapant du pied, en brisant son matériel, etc.

Pour Gabriel, tout débuta à la maison et s'amplifia avec l'addition des événements. Rendu à l'école, l'observation de son comportement aurait pu prévenir l'enseignant. C'est comme si Gabriel disait : « je suis prêt à exploser ». L'intervention de l'enseignant fut simplement la goutte qu'il ne fallait pas ajouter.

En fait, toute intervention tentant de diminuer l'anxiété ou faisant diversion aurait pu aider. S'approcher lentement, parler à voix basse, lui signifier de venir à l'extérieur de la classe en prétextant que l'on a oublié de lui dire quelque chose aurait été approprié.

### Comment agir pendant la crise?

Si la situation se dégrade, si on lui demande de sortir et qu'il refuse, chacun doit se demander ce qui presse tant à entrer dans une confrontation. Habituellement, une phrase fermement exprimée avec le ton et le regard appropriés peut être suffisante pour « geler » la situation et permettre de continuer le cours. Ainsi, une phrase du type « Tu décides de rester ici, c'est ton choix, mais cela veut dire que tu choisis aussi les conséquences qui vont avec. Tout ce que je te demande pour le moment, c'est de ne pas déranger. » peut suffire. Il faut cependant y voir à la fin du cours.

Une telle intervention permet de donner à l'élève et à l'intervenant une porte de sortie, du temps pour se calmer afin d'agir de façon plus appropriée.

La seule raison qui justifie une intervention physique provient du fait que l'élève est en danger ou met les autres en danger. C'est un dernier recours et, à chaque fois qu'il faut en arriver à cette extrémité, l'intervenant doit demander de l'aide.

Des symptômes d'incohérence, de panique dans les yeux ou des tics rituels indiquent une perte de contrôle de la part de l'élève. L'intervenant doit alors penser à stabiliser la situation, à protéger, à offrir de l'aide. Le jeune accepte plus facilement l'intervention si elle est douce.

Des symptômes où l'élève se montre cohérent, où il met l'intervenant au défi, où il essaie de faire peur, où il crie, sacre, lance des objets, frappe, nous indiquent par contre une recherche de contrôle. Une intervention visant à prendre le contrôle de façon détournée si nécessaire, à recadrer le jeune en le changeant d'espace, en faisant sortir le groupe est plus appropriée. Gabriel pour sa part démontrait des indices nous illustrant une recherche de contrôle.

### Quoi faire après la crise?

L'élève a perturbé le cours, il a brisé du matériel, il a été impoli ou a blessé quelqu'un. Il doit vivre les conséquences de ses gestes, ... mais rien ne presse. À quoi bon l'amener sur ce terrain tant que le calme n'est pas revenu? Avez-vous déjà vu des problèmes se régler lorsque les deux belligérants sont anxieux ou en colère?

Laissons-nous du temps. Revenons sur la situation avec l'élève après que la tension ait baissé. Le retour devra se faire sans colère, sans animosité de la part de l'intervenant. Je ne vous dis pas que la situation est facile, mais qui est l'adulte?

Le retour doit porter sur les faits, sur les intentions réelles, sur les effets



# Les 6, 7 et 8 mai 2004 : des dates à mettre à votre agenda!

des gestes posés, sur la façon d'agir la prochaine fois. Enfin, les conséquences aux gestes doivent en découler. Quelle est la règle dans l'école pour l'impolitesse, pour le bris de matériel ou autres comportements perturbateurs? Les conséquences doivent alors s'appliquer. J'espère cependant que dans ces règlements d'école il y a une place non seulement pour des conséquences de type punitif, mais aussi une place où l'élève pourra réparer son geste, rétablir la situation et apprendre la responsabilisation. Ainsi, on l'amènera à grandir même à travers les gestes déplorables qu'il a posés et le lien ne sera pas brisé avec l'intervenant.

Pourquoi maintenant ne pas penser à établir une équipe de crise et une procédure qui indiquerait la façon d'agir dans l'école lors de ces moments d'urgence si difficiles? Toutes les écoles possèdent des procédures en cas de feu. À chaque année, elles sont révisées et il y a pratique. C'est excellent. Mais combien de fois y a-t-il des feux dans l'école? Des crises d'élèves, il y en a combien dans une année? Avons-nous une procédure pour cette situation?

Gilles Vachon  
Formateur  
gilles@vachon.net

#### Références :

SANFAÇON CAMIL et VACHON GILLES, *Retour avec l'élève*, Équipe Régionale de soutien pour les élèves en troubles de comportement de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches

SANFAÇON CAMIL et ULRICK PIERRE, *Approche sécuritaire en milieu de travail*

SANFAÇON CAMIL et DUFOUR LÉO, *Situation de Crise*, l'Équipe Régionale de soutien pour les élèves en troubles de comportement de la région de Québec et de Chaudière-Appalaches.

Étiez-vous avec nous en mai 99 lorsque le CQJDC tenait le 2<sup>e</sup> Congrès canadien sur l'éducation des élèves manifestant des troubles du comportement? Si oui, nul doute que vous mettez à votre agenda les dates du prochain événement.

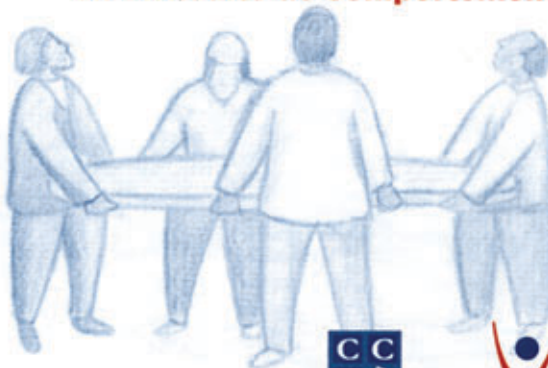
En effet, c'est du 6 au 8 mai 2004 que se tiendra le prochain congrès et à nouveau, l'Université Laval sera l'hôte de l'événement. Déjà les préparatifs vont bon train et les propositions de communication nous parviennent.

Le pré-programme sera connu cet automne, mais pour être sûr de ne rien manquer surveillez notre site Internet. (<http://cqjdc.org>)



## La prévention : source de solutions

4<sup>e</sup> congrès canadien sur les jeunes  
en difficulté de comportement



# L'intimidation: Êtes-vous prêt à y faire face?

**L**a scène se passe dans la cour de récréation, à la fin de la journée de classe par un bel après-midi du printemps. Des petits groupes de jeunes sont restés dans la cour pour s'amuser et profiter de quelques si rares minutes de soleil! Un peu à l'écart, on remarque un petit groupe de quatre garçons qui semblent s'amuser beaucoup... Si on regarde de plus près, par contre, un des jeunes, Martin, paraît un peu moins apprécier la situation que ses « camarades ». Formant un demi-cercle autour de lui, ces derniers lui chantent une de leur composition qui énumère les nombreuses « faiblesses » qu'ils attribuent au jeune garçon... La principale faiblesse de Martin n'est cependant pas parmi celles qu'ils énumèrent dans leur ritournelle... Ils l'ont pourtant tous bien reconnue, et ils s'en servent comme d'un jeu : il s'agit du manque d'habileté de Martin pour se défendre contre les attaques répétées de ses copains.

Cette situation peut sembler bien banale... Quelque chose que l'on voit souvent si l'on fréquente le moins fréquemment les cours de récréation. La difficulté pour l'intervenant dans pareil cas, c'est de tracer une frontière entre le jeu et l'intimidation... Quelle serait votre réaction, comme intervenant,



dans une pareille situation? D'après vous, s'agit-il d'intimidation?

## Mais qu'est-ce au juste que l'intimidation?

Selon la définition d'Olweus (1993), il y a intimidation lorsqu'un individu (ou un groupe d'individus) pose des actions négatives **de façon répétée** à travers le temps envers une victime identifiée. Il y a intimidation lorsque quelqu'un inflige ou tente d'infliger, **intentionnellement, des blessures ou un malaise psychologique**, social ou physique à une autre personne.

Cette définition fait ressortir trois composantes critiques pour juger d'un cas :

### ■ Intentionnalité

Est-ce que l'agresseur (ou le groupe d'agresseurs) a agi en étant conscient que ses gestes risqueraient de blesser (physiquement ou psychologiquement) sa victime? Est-ce qu'il était en mesure de juger des conséquences de ses gestes sur la victime? Est-ce qu'il a semblé retirer une satisfaction ou un bénéfice de ses gestes? Par exemple, est-ce que son comportement lui a permis d'être valorisé par son groupe de pairs?

### ■ Inégalité des forces

Les situations d'intimidation se caractérisent souvent par la présence d'une relation de pouvoir asymétrique entre l'agresseur et la victime. Cette caractéristique permet d'ailleurs souvent de distinguer l'intimidation des autres types de conflits entre jeunes. Ainsi, les victimes d'intimidation ne possèdent pas les habiletés physiques, émotionnelles ou cognitives pour se défendre contre les comportements de harcèlement de leur agresseur.

### ■ Répétition

L'intimidation devient un problème important lorsque les comportements négatifs se produisent de

façon répétée, sans que la victime ne réussisse à se sortir de ce cercle vicieux, réaffirmant ainsi le sentiment de pouvoir de l'agresseur et celui d'infériorité de la victime.

Bien entendu, l'absence de l'une de ces composantes ne justifie pas l'immobilisme de la part d'un intervenant, mais analyser une situation à partir de cette grille peut l'aider à juger de l'importance du problème ainsi que de l'ampleur des interventions qui devront être mises en place.

De plus, l'intimidation peut se manifester de plusieurs façons, par des comportements divers. Ainsi, il peut s'agir d'agression verbale, comme les moqueries; d'agression psychologique comme la propagation de rumeurs ou l'exclusion d'un groupe; d'agression physique; ou enfin, de taxage qui implique l'extorsion ou la menace d'extorsion de biens ou d'argent.

## L'ampleur du phénomène

Les études ayant tenté d'évaluer l'ampleur du phénomène de l'intimidation s'entendent assez bien sur le fait qu'entre 1 et 5% des élèves de nos écoles forment un groupe ayant des problèmes importants, qui ont déjà été impliqués autant comme agresseurs que comme victimes dans des actes d'intimidation. Entre 8 et 10% des jeunes rapportent avoir déjà été victimes et de 10 à 15% avouent avoir déjà été agresseurs. Quant à la majorité des élèves, ils rapportent n'avoir été ni victimes directes, ni agresseurs, mais ils ont souvent été témoins d'actes d'intimidation. Les recherches montrent que les témoins d'intimidation choisissent souvent de ne rien dire de ce qu'ils savent. S'il est vrai que la peur des représailles les retient, on comprend aussi qu'ultimement, ils préfèrent se ranger du côté des dominants plutôt que de celui des victimes; de cette façon, ils peuvent assurer leur protection et leur statut à l'intérieur du groupe. Cette réalité, les

jeunes la comprennent très rapidement, surtout si les adultes responsables font preuve de laxisme par rapport aux actes d'intimidation qui ont lieu.

Lorsque l'intimidation est répandue dans un milieu scolaire, les jeunes y apprennent aussi d'autres leçons, et pas toujours celles que l'on voudrait... Ainsi, selon Pepler et Craig (2003), les témoins d'actes d'intimidation qui demeurent impunis apprennent que lorsque quelqu'un détient du pouvoir, il a le droit d'être agressif et que l'agressivité améliore le statut d'une personne dans un groupe. L'absence d'intervention de la part des adultes en contrôle leur enseignerait par ailleurs que l'intimidation est acceptable et qu'elle peut être pratiquée sans crainte. À travers leurs gestes d'intimidation, les agresseurs apprennent que le pouvoir et l'agressivité entraînent de la domination et un bon statut alors que les victimes apprennent l'impuissance, la soumission et des moyens négatifs d'attirer l'attention des pairs.

### **Mais que peut-on faire pour éviter ces écueils?**

La première étape, **comme établissement scolaire**, c'est de reconnaître l'importance des effets néfastes que peuvent entraîner l'intimidation et le harcèlement et d'admettre que de telles situations peuvent exister dans notre milieu. À partir de là, il est essentiel d'informer toute l'équipe école sur la problématique et d'obtenir leur engagement dans la mise en place d'une politique anti-intimidation dans l'établissement. Une fois l'engagement de tous obtenu, un comité destiné au développement d'un climat positif et d'un sentiment d'appartenance à l'école pourra être formé. Cette équipe,



qui comprendra idéalement des élèves, sera chargée d'organiser des activités d'information et de valorisation des actions positives et elle mettra sur pied une politique qui statuera clairement sur l'intention de ne tolérer aucun type d'intimidation à l'intérieur de l'établissement et d'accorder beaucoup d'importance aux actes d'entraide et d'ouverture aux autres.

**Dans sa classe**, l'enseignant joue un rôle primordial d'information et d'intervention de première ligne. Il est important qu'il discute avec ses élèves de ce qu'est l'intimidation et des conséquences négatives qu'elle peut avoir sur les victimes. Il doit également les convaincre de l'importance de rapporter de tels incidents qu'on en soit victime ou témoin et assurer qu'il appuiera et protégera les victimes. Pour aider les élèves à tracer une ligne entre leur besoin de protection et leur capacité à prendre des risques, il pourra utiliser des jeux de rôle et discuter avec eux des situations dans lesquelles les élèves peuvent se permettre de prendre des risques. Selon Mountstevens, trois éléments sont à prendre en considération pour évaluer une situation : 1) le risque est-il limité dans le temps, 2) l'élève peut-il mettre fin à la situation quand il le veut, et 3) l'élève a-t-il choisi la situation?

L'enseignant a également un rôle primordial dans le maintien d'un climat positif à l'intérieur de sa classe. Pour ce faire, il peut mettre en place des mécanismes de reconnaissance des bonnes actions. Il se doit, en outre, d'encourager et de valoriser les actions posées par des élèves afin d'intégrer tous les élèves dans les activités du groupe et ainsi de faire une place à chacun, malgré ses différences ou ses difficultés. Par des règles de classe simples et bien appliquées, par la mise sur pied d'un conseil de coopération et par un effort particulier pour accorder plus d'attention aux comportements adéquats, l'enseignant pourra affirmer son intention de ne tolérer aucun acte d'intimidation et sa détermination à protéger les victimes et à appuyer ceux et celles qui décident de protéger les victimes plutôt que les agresseurs...

Bien entendu, des interventions spécifiques pour les victimes et pour les agresseurs devront également être prévues. Brièvement, mentionnons l'importance d'écouter et de prendre au sérieux les incidents que nous rapporte une victime. Il est important d'adopter la perspective de l'enfant dans l'analyse de la situation et de considérer un acte dans l'ensemble des comportements semblables qui ont pu se dérouler auparavant. Parfois, un

#### Références :

Bowen, Desbiens, Rondeau, Ouimet, (2000). La prévention de la violence et de l'intimidation en milieu scolaire. *Prévention des problèmes d'adaptation Tome II : les problèmes externalisés.*

Couture, Dubreuil, Latulippe et Royer. *ASTUS: document d'information et guide d'intervention à l'intention de l'équipe-école.* Corporation école et comportement. Olweus, D. (1993). *Bullying at School.* Oxford: Blackwell.

Pepler, D.J., Craig, W. *Making a difference in Bullying : Understanding and strategies for practitioners.* <http://www.yorku.ca/lamarsh/pdf/pedia.pdf>



# CQJDC

COMITÉ QUÉBÉCOIS POUR LES JEUNES  
EN DIFFICULTÉ DE COMPORTEMENT

1835, Place Dauphine, Charlesbourg  
(Québec) Canada G1G 2K2  
Site internet : [www.cqjdc.org](http://www.cqjdc.org)  
Courriel : [cqjdc@globetrotter.qc.ca](mailto:cqjdc@globetrotter.qc.ca)  
Télécopieur : (418) 628-8903

geste qui paraît anodin peut plonger un enfant dans le désespoir lorsqu'il s'agit du dernier d'une longue série d'actions négatives... Dites-vous bien que si l'enfant a trouvé le courage de venir vous parler de sa situation, c'est souvent qu'il ne trouve plus d'autres solutions et qu'il a besoin d'appui et de protection immédiats. Il sera éventuellement utile de l'outiller en lui enseignant des stratégies pour faire face à de telles situations, mais pour que cet enseignement soit efficace, il faut tout d'abord que le jeune se sente en sécurité.

Vis-à-vis l'agresseur, il sera nécessaire d'individualiser les stratégies en gardant en tête l'importance d'avoir un équilibre entre les mesures disciplinaires et les mesures éducatives. Afin d'éviter des sentiments d'hostilité chez le jeune, tout au long des discussions et des interventions que l'intervenant aura avec lui, il prendra bien garde à ne pas intimider à son tour le jeune agresseur... Les conséquences et mesures disciplinaires qui seront choisies en réaction aux actes d'intimidation d'un jeune devraient poursuivre deux objectifs : 1) donner un message

clair affirmant que l'intimidation est inacceptable et 2) développer la vigilance et les habiletés du jeune en l'amenant à prendre la responsabilité de ses actes. Ainsi, les conséquences devraient permettre à l'agresseur d'apprendre à modifier son pouvoir négatif et sa domination en un leadership positif. La notion de réparation du tort causé prend également une grande importance dans un tel contexte.

Finalement, ce qu'un intervenant devrait garder en tête lorsqu'il veut prévenir ou intervenir face à une situation d'intimidation, c'est l'importance de ne pas placer trop l'accent sur les comportements négatifs et ceux qui les commettent. Bien entendu, il faut arrêter les jeunes qui intimident leurs pairs, les amener à réparer le tort qu'ils ont causé et mettre en place des interventions qui sont susceptibles de les ramener dans le droit chemin. Mais ce faisant, il ne faut surtout pas oublier que près de 70% des jeunes qui fréquentent nos écoles fonctionnent bien et ne sont pas des victimes directes de l'intimidation. Il est important de donner du pouvoir et de la visibilité à ces jeunes qui fonctionnent

bien et de mettre des structures en place pour les amener à se considérer comme des protecteurs des victimes plutôt que de les contraindre, parce qu'ils ne se sentent pas protégés et appréciés par les adultes responsables à devenir alliés des agresseurs afin de maintenir leur sécurité et leur statut social dans l'école.

Comme vous l'aurez constaté en lisant ce bref texte sur l'intimidation, il s'agit d'une problématique importante et présente un peu partout. Les connaissances sur les meilleures pratiques pour contrer un tel problème sont cependant assez bien développées et si un milieu se mobilise, il est possible d'agir de façon efficace pour diminuer l'ampleur du problème...

En terminant, vous trouverez en références quelques lectures que nous vous suggérons, si vous désirez approfondir votre connaissance de l'intimidation et du harcèlement.

*Caroline Couture, psychoéducation,  
Université de Sherbrooke*

*Nadia Desbiens, psychopédagogie et  
Andragogie, Université de Montréal*

## Vous êtes intéressé à devenir membre du CQJDC ou vous connaissez quelqu'un qui souhaite le faire?

Remplissez la fiche d'inscription et retournez-la tout au CQJDC : 1835, Place Dauphine, Charlesbourg, QC G1G 2K2  
Les frais annuels sont de 30 \$ et de 20 \$ pour les étudiants (preuve exigée).

### Fiche d'inscription

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville ..... Province ..... Pays ..... Code postal .....

Courriel : .....

Téléphone : ..... Télécopieur : .....

Vous vous inscrivez à titre de :  
 étudiant (cégep, université)  parent  enseignant  éducateur  directeur  
 autre (préciser) : .....

